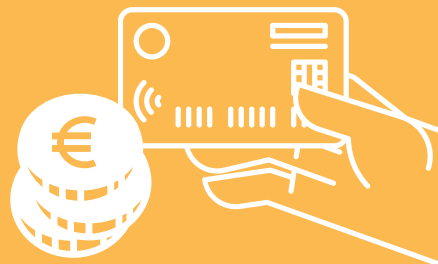


# Notice d'accompagnement - facture REOMi

2eme semestre 2022

# 1

Je règle ma facture  
dès réception  
auprès du Trésor Public



# 2

Les solutions de paiement :  
par chèque<sup>\*1</sup>, par virement<sup>\*1</sup>, en espèces<sup>\*2</sup>,  
par carte bancaire<sup>\*2</sup> ou par  
prélèvement automatique<sup>\*3</sup>

## \*1 Trésorerie

- Par chèque :  
à l'ordre du Trésor Public  
**Centre des finances publiques de Laon**  
Cité administrative  
Rue Marcel Bleuet  
02016 LAON Cedex 9
- par virement : IBAN au dos de la redevance

## \*2 Paiement de proximité

en espèces jusqu'à 300 € ou par carte bancaire  
en présentant le QR Code présent sur votre facture.

à MARLE - **Maison de la Presse & Café de la Serre**  
11 Place F. Mitterrand - 30 Av. Charles de Gaulle  
à CRÉCY-SUR-SERRE - **Bureau de tabac cadeaux**  
3 Place des Alliés



## \*3 Pour plus de tranquillité, en 2023

**optez pour le prélèvement automatique mensuel**

Informations, contrat et mandat disponibles sur le site internet ou par courrier, sur simple demande à la Communauté de communes du Pays de la Serre.

Mail : reomi@paysdelaserre.fr

# 3

Pour plus d'informations :

[www.paysdelaserre.fr](http://www.paysdelaserre.fr)

Rubrique "Agir pour l'environnement" -

"Les déchets ménagers" - "Règlements et tarifications"



## Je vérifie le volume de mes bacs OMr et Sélectif)

Mon bac OMr (couverture grenat)

120 L : 1 à 2 personnes

240 L : 3 à 4 personnes

340 L : 5 personnes

660 L : réservé aux professionnels



Mon bac sélectif (couverture jaune)

180 L : 1 à 2 personnes

240 L : 3 personnes

340 L : 4 personnes et plus

660 L : réservé aux professionnels

Modification de foyer ? J'ai déménagé  
je contacte ma mairie pour remplir une fiche de renseignements

Communauté de communes du Pays de la Serre

1, rue des Telliers - 02270 Crécy-sur-Serre

Tél. 03.23.80.77.22

[www.paysdelaserre.fr](http://www.paysdelaserre.fr)